

cerveau en entier, mais il y a un véritable arrêt de développement de certaines régions du tissu cérébral, qui peut être constaté par la présence des neuroblastes.

Les perversions sexuelles obsédantes et impulsives au point de vue médico-légal. — (Rapports par le prof. KRAFT EBING, et le Dr PAUL GARNIER).

L'étude des perversions sexuelles présente une importance considérable en médecine légale. On doit les considérer comme des stigmates de dégénérescence.

Avant de passer en revue les types principaux de ces perversions, il est bon de voir en quoi consistent l'*obsession* et l'*impulsion*.

L'*obsession* morbide n'est qu'une expression symptomatique de la dégénérescence mentale. Elle est comme un "tie moral", expression que semblent justifier ses caractères d'inaccessibilité, et d'automatisme. L'invasion de l'*obsession*, dont les premières étreintes, se font, le plus souvent, sentir par une "commotion émotive", que peut seule expliquer d'ailleurs une impressionnabilité maladive, créant un état de réceptivité. Syndrome de la dégénérescence mentale, l'*obsession* est donc une variété d'automatisme cérébral conscient, imposant à l'esprit, d'une façon paroxystique, et sous l'incitation première et essentielle de l'émotivité, une idée, un mot, un nom ou une image, etc., le pliant, enfin, à un tie moral quelconque, en dépit d'une résistance angoissante s'accompagnant de troubles physiques déterminés (sueurs, palpitations, constriction épigastrique, etc.), le malaise de cette lutte ne prenant fin qu'à par la satisfaction du besoin qu'amène la détente et clôt l'accès.

Quoique les termes "obsession" et "impulsion" soient souvent employés l'un pour l'autre dans le langage courant, il s'en faut que ces deux termes aient la même portée socialement et judiciairement. Si l'*obsession* peut exister seule, l'*impulsion* est ordinairement le dernier terme d'une série d'*obsession* à laquelle elle sert de conclusion. C'est la pensée qui se transforme en acte. L'*impulsion* est donc une sollicitation motrice, à base émotive, vers un acte appétitif, que n'inspire aucun délire et que la conscience rejette, mais qui s'impose, parfois, automatiquement à la volonté, avec une irrésistibilité telle qu'elle entraîne la satisfaction du besoin, suivie d'un apaisement immédiat, en lequel se dénoue l'accès.

Voici les types principaux des perversions sexuelles obsédantes et impulsives: 1^o l'*exhibitionnisme*; 2^o le *fétichisme*; 3^o le *sadisme* et le *sadi-fétichisme*; 4^o l'*inversion génitale* ou *homosexualité curanisme*; 5^o l'*érotomanie*.

1^o *Exhibitionnisme impulsif*.— Les exhibitionnismes de Lasègue ne répondent pas tous à un type uniforme. Parmi eux se trouvaient des éléments, des inconscients épileptiques, paralytiques généraux, des alcooliques et enfin des obsédés impulsifs. Aujourd'hui, ce terme ne s'applique qu'aux obsédés impulsifs. Magnan et ses élèves ont pu parfaitement déterminer les caractères de l'*exhibitionnisme* qui sont toujours les mêmes. C'est une perversion sexuelle obsédante et impulsive, caractérisée par le besoin irrésistible d'étaler en public, et généralement, avec une sorte de fixité d'heure et de lieu, ses organes génitaux, à l'état de placenté, et en dehors de toute manœuvre lubrique ou provocatrice, acte en lequel se résume l'appétit sexuel et dont l'accomplissement, en mettant fin à la lutte angoissante, clôt l'accès.